

Optimiser la régulation du chauffage

1. La température de consigne

Il convient de ne pas surchauffer les pièces : **1°C de plus engendre 7% de surconsommations.**

Il est donc primordial de régler sa température de consigne selon l'usage du bâtiment (cf. tableau de correspondance du réglage d'une tête thermostatique).



A noter :

Selon les types de sondes de température (ambiance et/ou extérieure) et leurs expositions, les mesures peuvent être faussées ou entachées d'erreur. Une vérification annuelle avec un thermomètre externe est donc conseillée pour étalonner les sondes ou compenser les réglages.

2. Les thermostats individuels



Les thermostats individuels (tête thermostatique, thermostat des convecteurs électriques, etc.) permettent de couper le chauffage au niveau d'un émetteur de chaleur dès qu'on atteint la température de consigne.

Ils sont donc très pratiques pour réaliser des économies d'énergie dans les pièces bénéficiant d'apports calorifiques gratuits (soleil, chaleur dégagée par les occupants ou les équipements, etc.) ou pour adapter la température dans les pièces annexes.

Nous vous conseillons de vérifier que tous vos émetteurs sont équipés d'un tel dispositif (sauf dans une pièce pour garantir la circulation du fluide dans les cas d'émetteurs à eau chaude) et que les réglages sont en corrélation avec l'usage de la pièce :

Température	Pour quel usage ?	Correspondance approximative du réglage de la tête thermostatique
6/10°C	Mode hors gel ⇒ pièce non utilisée et n'étant pas sujette à des problèmes d'humidité	*
12/15°C	Stockage / Escalier	1
15/16°C	Salle de sport / Gymnastique	1,5 à 2
17°C	Couloir, hall d'entrée	2
18°C	Pièce avec travail actif	3
19 à 20°C	Bureaux et écoles primaires	3 à 4
21 à 22°C	Ecole maternelles / Crèches / Vestiaires	4
Absence de régulation (chauffage au maximum)		5

L'astuce :

Certaines marques proposent des robinets thermostatiques avec des têtes de réglages démontables. Ce qui peut être très pratique si certains usages des sites ont tendance à modifier vos réglages.

A noter :

Il convient de s'assurer que le réglage de la tête thermostatique est supérieur à celui de la température de consigne dans les pièces équipées d'une sonde d'ambiance pour que la régulation globale du chauffage ne soit pas faussée.

Il est également vivement conseillé d'ouvrir à fond les têtes thermostatiques à la fin de la saison de chauffe pour éviter que celles-ci ne se grippent. Si cela vous arrive, vous pouvez démonter la tête et tapoter de manière raisonnée le corps du robinet thermostatique (pas la tige directement qui pourrait se tordre) avec un maillet jusqu'à ce que celle-ci revienne dans sa position initiale.

3. Les programmeurs de chauffage

« Chauffer vos locaux quand ils sont occupés ! ».

Les programmeurs de chauffage permettent de réaliser des abaissements de température sur certaines plages horaires. Cela se traduit directement par des gains financiers puisque dans le cadre d'un abaissement de 3 °C pendant 6 heures, on réalise près de 20 % d'économie d'énergie.

Nous vous conseillons de réaliser des réduits pendant toutes les inoccupations d'une durée supérieure à 4 heures :

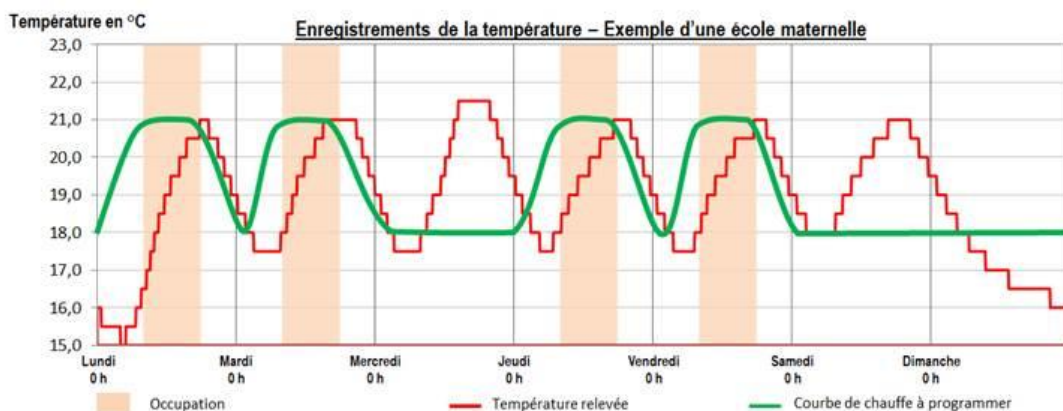
- Réduit de 3 °C les nuits, week-ends ou journée.
- Réduit de 6 °C pour les périodes prolongées (exemple : vacances scolaires dans les écoles).

Pour réaliser correctement un réduit de température, il faut basculer en mode réduit environ 30 min voire 1 heure avant le départ du dernier occupant car la température diminuera progressivement. Le redémarrage du chauffage doit lui être anticipé en fonction de l'inertie du bâtiment et du système de chauffage afin de garantir l'atteinte de la température de confort avant l'arrivée du premier occupant. Il faudra souvent le redémarrer 1 heure et demie ou 2 heures avant l'arrivée du premier occupant mais cela peut être très variable d'un bâtiment à l'autre.

A noter :

En début de saison de chauffe ou à chaque changement d'usage d'un bâtiment (vacances scolaires / modifications des horaires de présence), il convient de vérifier que les réglages sont adaptés et que le programmeur est à l'heure. Une mauvaise programmation ou un décalage à cause d'un programmeur qui n'est pas à l'heure nuit au confort des occupants qui ont tendance à compenser en augmentant la température de consigne.

Le SDEC ENERGIE peut vous mettre à disposition des enregistreurs de température afin de vérifier que votre programmation est adaptée à l'usage réel du site.



L'astuce pour des usages différents :

Dans le cas d'une période prolongée où la majorité d'un site est inoccupé mais pas en totalité (exemple : centre de loisirs dans une école), nous vous conseillons d'adapter les horaires du programmeur à l'activité du site mais de diminuer les consignes des thermostats individuels (vers 14/15 °C) des pièces qui ne sont pas utilisées et / ou contenant un thermostat d'ambiance. En revanche, si une partie d'un bâtiment n'est pas occupé de manière permanente ou avec des horaires différents, il convient d'adapter le circuit de chauffage ou de mettre en place des têtes thermostatiques programmables.